

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL

CONDITIONS GÉNÉRALES

Important : L'introduction d'une demande de réservation via le site www.capmas.be vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions par le club emprunteur.

Article 1 : Logistique et transport

- Le transport est à charge du club. Veuillez prévoir une volumétrie suffisante pour le transport.
- Retrait et retour au CAPMaS : Rue de la Métallurgie 34, 4530 Villers-le-Bouillet
- Horaires : du lundi au vendredi : 08h30–12h30, 13h30–15h30
- Délai : Retour impératif le lundi suivant l'événement.

Article 2 : état du matériel & signalement

- Le club s'engage à rendre le matériel propre et sec, sous le même packaging (emballé comme ça a été fourni).
- Tout dégât constaté au déballage doit être signalé avant le début de l'épreuve, avec photos, par e-mail, à loic.khedhir@lf3.be. À défaut, le club est présumé responsable des dégradations constatées au retour.
- Interdiction stricte d'apposer des marquages publicitaires privés (stickers) sur le matériel.

Article 3 : Responsabilité et franchise

- Dégâts : En cas de dégradation, une franchise de 15 % de la valeur de réparation/remplacement sera facturée au club.
- Vol/Perte : Remboursement à 100 % de la valeur à neuf pour le gros matériel (arches, bouées, banderoles).

La LF3 est ravie de mettre ce matériel à votre disposition. Ce système repose sur la responsabilité de chaque club afin d'en garantir la pérennité pour l'ensemble de la communauté du triathlon francophone.

Excellente organisation à tous !